

«François Zocchetto - Election des sénateurs : « Pourquoi rompre l'équilibre existant ?»»

20/02/2013

François Zocchetto - Election des sénateurs : « Pourquoi rompre l'équilibre existant ?»

François Zocchetto, président du groupe UDI-UC au Sénat, réagit à la présentation ce matin en Conseil des ministres du Projet de loi relatif à l'élection des sénateurs :

« Je constate que ce texte ne retient pas les préconisations de la commission Jospin qui étaient inacceptables et qui voulaient qu'un conseiller régional ait 15 fois plus de poids qu'un maire : une telle disposition allait, en effet, à l'encontre d'un Sénat représentant des territoires. Sur ce point, je ne peux que me féliciter.

Le texte présenté porte sur deux points. Sur l'augmentation du nombre de délégués élus par les conseils municipaux de communes de plus de 30 000 habitants, je considère qu'il s'agit d'un changement à la marge.

En revanche, je ne suis pas favorable à la modification du mode de scrutin qui implique que, dans les départements où il y a trois sénateurs, l'élection aura lieu à la proportionnelle.

Cette généralisation -trois quart des sénateurs vont être élus à la proportionnelle- comporte un vrai risque, celui de voir se multiplier les élus issus de la caste politicienne et placés par leurs partis.

Il serait plus raisonnable de maintenir le modèle actuel : moitié scrutin majoritaire uninominal à deux tours et moitié représentation proportionnelle. Je ne vois pas pourquoi il faudrait rompre l'équilibre existant qui donne satisfaction.

Les grands électeurs cherchent à distinguer l'expérience et les compétences plus que l'appartenance politique. Le Sénat n'a pas besoin de professionnels et de permanents de la politique. Il a besoin d'élus représentant la diversité et garants de l'indépendance.

Le Gouvernement a présenté ce matin un projet dont notre pays n'a pas besoin. Un de plus ! On ferait mieux de s'occuper des véritables préoccupations des Français, chômage, emploi, pouvoir d'achat, plutôt que de triturer les modes d'élections ! »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)